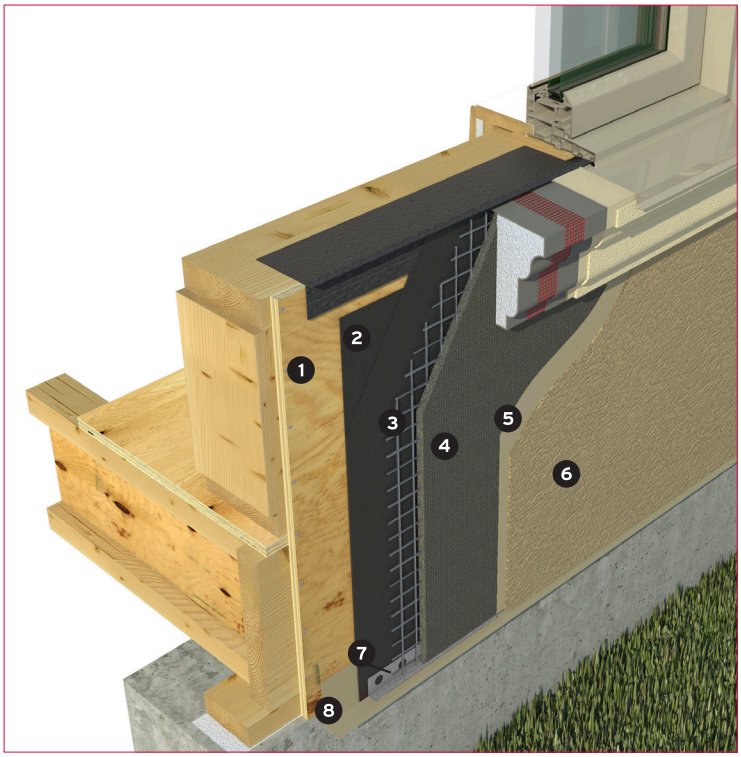

1. SUBSTRAT
2. MEMBRANE HYDROFUGE - 2 COUCHES
3. TREILLIS MÉTALLIQUE GALVANISÉ
4. COUCHE DE BASE CODEMIX
5. APPRÊT PRIMEX
6. FINITION ADEX
7. MOULURE DE DÉPART POUR STUC
8. SOLIN MÉTALLIQUE

Description

Le système adex-**PRIMA STUCCO** est un assemblage qui intègre des enduits de finition acryliques Adex installés sur une couche de base de stuc (plâtre de ciment Portland) exclusive et conforme au code. La couche de base est mélangée en usine et conçue afin de réduire le retrait et la fissuration. La couche de finition Adex fournit esthétisme et une protection accrue aux phénomènes météorologiques. Les finitions sont disponibles en plusieurs textures et un large évantail de couleurs.

Bénéfices

- Durable
- Résiste à la saleté, la décoloration et à l'abrasion.
- Résistant aux insectes et à la vermine
- Faibles coûts d'entretien
- Résistant au feu
- Résiste aux tremblements de terre
- Résistance à l'impact

Caractéristiques

- Choix de couleurs illimités
- Flexibilité de conception architecturale
- Installation simple
- Abordable

DEVIS DESCRIPTIF
SECTION 09215:
STUC & ENDUIT ACRYLIQUE

Ce document vise à aider le professionnel d'un projet (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) à rédiger un devis technique. Les informations qu'il contient sont mises à sa disposition à titre indicatif seulement. Le professionnel assume l'entière responsabilité d'évaluer l'utilité, la conformité et la convenance des dites informations quant au projet spécifique. Il s'engage à faire la vérification des données techniques contenues au présent document afin de s'assurer de leur applicabilité audit projet. Dès lors que telle utilisation est faite par le professionnel, celui-ci prend la charge des dites informations comme si elles étaient siennes. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

1.1 EXIGENCES CONNEXES

1. Section 01 40 00 : Exigence de la qualité
2. Section 03 30 00 : Coffrages et accessoires pour béton
3. Section 04 20 00 : Maçonnerie en éléments
4. Section 05 40 00 : Charpente métallique légère pressée à froid
5. Section 06 10 00 : Charpente de bois
6.. Section 07 25 00 : Membranes résistantes aux intempéries
7. Section 07 60 00 : Solin et tôle
8. Section 07 90 00 : Produits d'étanchéité
9. Section 08 00 00 : Bordereau des portes et cadres
10. Section 09 28 00 : Panneau d'appui
11. Section 09 90 00 : Peinturage

1.2 DESCRIPTION

1.2.1 Le système adex-PRIMA STUCCO est un assemblage de revêtement qui intègre des enduits de finition acryliques Adex installés sur une couche de base de stuc (plâtre de ciment Portland) exclusive et conforme au code. La couche de base est mélangée en usine et conçue afin de réduire le retrait et la fissuration. La couche de finition Adex fournit une résistance accrue aux intempéries ainsi qu'une valeur esthétique accrue. Les finitions sont offertes dans plusieurs textures et dans une vaste gamme de couleurs. Le système favorise la conception architecturale créative, avec l'emploi de détails divers, tel que, moulures, les volets et les corniches.

1.2.2 Le système adex-PRIMA STUCCO comprend les composantes suivantes :

- Une membrane résistante aux intempéries (WRB) appliquée sur le dessus du substrat (selon la section 9.27.3.3 du Code national du bâtiment (CNB));
- Une latte métallique et des accessoires de garnitures (selon la section 9.28.4 du CNB);
- Un mélange de stuc de la marque CODEMIX^{MC} de DRYMIX (réponds aux exigences de la section 9.28 du CBN);
- Une couche d'apprêt 100% acrylique ADEX (optionnelle);
- Un enduit de finition 100% polymère acrylique ADEX.

1.3 RÉFÉRENCES

1.3.1 National Building Code of Canada (NBC), Section 9.28 Stucco

1.3.2 Portland Cement Association (PCA) Plaster (Stucco) Manual;

1.3.3 Alberta Wall & Ceiling Association (AWCA) Stucco Resource Guide;

1.3.4 Canadian Standards Association (CSA):

- CSA A23.1-94, Concrete Materials;
- CSA B111-1974, Wire Nails, Spikes and Staples;

1.3.5 Canadian General Standards Board (CGSB):

- CGSB CAN2-51.32-M77, Sheathing Membrane, Breather Type;

1.3.6 Federal Specifications:

- FS UU-B-790a, Building Papers;

1.3.7 ASTM Standards:

1.3.7.1 ASTM B117, Standard Practice for Operating Salt Spray (Fog) Apparatus;

1.3.7.2 Thawing;

1.3.7.3 ASTM C150, Portland Cement;

1.3.7.4 ASTM C666, Standard Test Method for Resistance of Concrete to Rapid Freezing and ASTM C847, Standard Specification for Standard Specification for Metal Lath;

1.3.7.5 ASTM C897, Standard Specification for Aggregates for Job-Mixed Portland Cement Plaster;

1.3.7.6 ASTM C926, Standard Specification for Application of Portland Cement-Based Plaster

1.3.7.7 ASTM C1063, Standard Specification for Installation of Lathing and Furring for Portland Cement Plaster;

1.3.7.8 ASTM D522, Standard Test Methods for Mandrel Bend Test of Attached Organic Coatings;

1.3.7.9 ASTM D523, Standard Test Method for Specular Gloss;

1.3.7.10 ASTM D822, Standard Practice for Filtered Open-Flame Carbon-Arc

Exposures of Paint and Related Coatings;

1.3.7.11 ASTM D1784, Standard Specification for Rigid Poly(Vinyl Chloride) (PVC) Compounds and Chlorinated Poly(Vinyl Chloride) (CPVC) Compounds;

1.3.7.12 ASTM D2370, Standard Test Method for Tensile Properties of Organic Coatings;

1.3.7.13 ASTM D4541, Standard Test Method for Pull-Off Strength of Coatings Using Portable Adhesion Testers;

1.3.7.14 ASTM E96, Standard Test Methods for Water Vapor Transmission of Materials;

1.3.7.15 ASTM E283, Standard Test Method for Determining Rate of Air Leakage Through Exterior Windows, Curtain Walls, and Doors Under Specified Pressure Differences Across the Specimen;

1.3.7.16 ASTM E330, Standard Test Method for Structural Performance of Exterior Windows, Doors, Skylights and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference;

1.3.7.17 ASTM E331, Standard Test Method for Water Penetration of Exterior Windows, Skylights, Doors, and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference;

1.3.7.18 ASTM G 155, Standard Practice for Operating-Xenon Arc Light Apparatus, for Exposure of Non-metallic Materials.

1.4 EXIGENCES CONCEPTUELLES

1.4.1 Tous les travaux doivent respecter les codes et normes en vigueur, les recommandations du fabricant et les règles de l'art en construction.

1.4.2 Le système de substrat doit être conçu pour résister à toutes les charges, telles que charges mobiles, permanentes, surcharges, charges sismiques, appels d'air, etc.

1.4.3 Sur une surface non verticale, la pente minimale sera de six sur douze (6/12).

1.4.4 Conditions du substrat :

1.4.4.1 Les revêtements de substrats devront être sains, secs et exempts de poussière, de saleté et de tous autres contaminants.

1.4.4.2 Les tolérances dimensionnelles du substrat : sonder et niveler avec un écart maximal de 6,4 mm (1/4") sur tout rayon de 1,2 m (4 pi) afin d'assurer une épaisseur uniforme de la couche de base.

1.4.4.3 Le fléchissement maximal de l'assemblage du substrat sous des charges positives ou négatives ne doit pas dépasser une portée de L/360.

1.4.5 Le substrat devra être recouvert d'une membrane d'étanchéité, scellée aux joints et aux ouvertures.

1.4.6 Joints d'expansion :

1.4.6.1 Les revêtements de substrats devront être sains, secs et exempts de poussière, de saletés et de tous autres contaminants.

1.4.6.2 Des joints d'expansion en continu doivent être installés aux endroits suivants :

a) Aux étages de tout bâtiment;
b) Aux étages en présence de lisse flottante;
c) Partout en présence d'un joint d'expansion existant dans le bâtiment;
d) À la jonction de tous matériaux ou de substrats différents;
e) Aux endroits où l'on prévoit un fléchissement supérieur à L/240.

1.4.6.3 Selon la norme ASTM C1063, les murs verticaux devront avoir une surface continue maximale de 13,4 m2 (144 pi2), sans joints d'expansion/de mouvement. Les applications horizontales ne devront pas avoir une surface continue supérieure à 9,3 m2 (100 pi2), sans joints d'expansion/de mouvement. La distance entre les joints d'expansion ne dépassera pas 5,5 m (18 pi) dans les deux sens ou dans un rapport entre la longueur et la largeur de 63-25 mm (2-1/2" à 1").

1.4.6.4 Le lieu et la fréquence des joints d'expansion/de mouvement seront précisés par le Professionnel du bâtiment et affichées sur tous les dessins, le cas échéant.

1.5 ASSURANCE QUALITÉ

1.5.1 Fabriquant

1.5.1.1 Le fabricant de la finition acrylique devra être Systèmes Adex Inc.

1.5.1.2 Le fabricant de la couche de base DRYMIX Brand CODEMIX^MC devra être Target Products Ltd.

1.5.1.3 Tout autre fabricant de matériaux en tierce-partie devra être approuvé par Systèmes Adex Inc.

1.5.2 Applicateurs

1.5.2.1 l'installation 1.5.2.1 L'applicateurs devra être approuvé par Systèmes Adex Inc. (Le fabricant)

1.5.2.2 L'applicateur devra avoir un minimum de 2 ans d'expérience dans l'installation de systèmes de stuc et disposer de suffisamment de matériel et de main-d'œuvre qualifiée pour mettre en œuvre le projet.

1.5.2.3 L'applicateur devra suivre les

directives du manufacturier pour l'installation de toutes les composantes du système.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

1.6.1 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être livrés dans leur emballage d'origine avec l'identification lisible du fabricant.

1.6.2 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être entreposés dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, des intempéries et des dommages, et à des températures supérieures à 5ºC (41ºF).

1.6.3 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être protégé contre les intempéries, et à l'abri de la chaleur excessive (températures supérieures à 32 º C (90 º F)).

1.6.4 Retirez immédiatement du site tout matériel humide, gelé, endommagé ou nuisibles.

1.7 ÉCHANTILLONS ARCHITECTURAUX

1.7.1 Sur demande, Adex ou son distributeur fournira un échantillon de la couleur ainsi que la texture d'une grandeur minimum de 200 mm x 200 mm (8"x 8").

1.7.2 Les travaux de finition ne doivent pas débuter avant que les échantillons ne soient approuvés par le professionnel responsable du projet.

1.8 MAQUETTE DE CHANTIER

1.8.1 Construire un panneau/maquette sur une partie d'un mur réel faisant partie du chantier tel qu'indiqué par le professionnel. Le panneau, une fois approuvé, doit représenter le standard pour le projet et aucun travail de qualité inférieure ne sera accepté. Le panneau/maquette doit correspondre aux échantillons tels que fournis par le manufacturier (voir paragraphe 1.7 de cette section).

1.9 CONDITIONS AU CHANTIER

1.9.1 Le système de revêtement devra être installé sur un substrat et dans des conditions climatiques au dessus de 5ºC (41ºF).

1.9.2 Un chauffage et une ventilation adéquats devront être fournis lors de l'installation à des températures sous les 5ºC (41ºF).

1.9.3 Une température ambiante d'au moins 5ºC (41ºF) devra être maintenue après l'installation du système de revêtement durant une période minimale de 24 heures, ou plus si nécessaire, pour assurer un séchage complet.

1.9.4 L'installation du système de revêtement devra être coordonnée avec les autres corps de métier.

1.10 AUTRES SYSTÈMES

1.10.1 Les systèmes considérés équivalents à adex-PRIMA STUCCO devront être approuvés par écrit par l'architecte, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture des soumissions.

1.11 GARANTIE

1.11.1 Sur demande, le fabricant fournira une garantie certifiant que les matériaux sont conformes à ce devis et exempts de défaut de fabrication pour une période de 10 ans suivant la fin des travaux d'installation. Une garantie de dix (10) ans est disponible lorsque vous spécifiez les composantes suivantes, et lorsque vous enregistrez le projet auprès d'Adex. Veuillez consulter un représentant d'Adex pour plus de détails.

- Une membrane pare-air à application fluide Adex (HYDROFLEX WO ou HYDROFLEX SEAL) comme membrane primaire;
- Une couche de base de stuc de la marque CODEMIX[MC;]
- Une couche d'apprêt Adex (PRIMEX);
- Un enduit de finition élastomère Adex (ELASTICOAT FIN ou MEDIUM)

1.11.2 Sur demande, l'applicateur de stuc fournira un minimum de deux ans (2) de garantie sur la main d'œuvre et l'installation à compter de la date d'achèvement substantiel.

PARTIE 2 PRODUITS

2.1 FABRICANT

2.1.1 Toutes les composantes du système adex-PRIMA STUCCO devront être achetées de Systèmes ADEX Inc. ou de ses distributeurs autorisés. Aucun remplacement ou ajout de matériaux ne pourra se faire sans le consentement écrit du fabricant.

2.2 PRODUITS

2.2.1 Membrane résistante aux intempéries.

2.2.1.1 2.2.1.1Doit être conforme à la norme CAN/CBSB-51.32-M selon l'article 9.27.3.2 du Code national du bâtiment (CNB).

Choisir une des options suivantes :

2.2.1.2 Deux (2) couches de papier de

construction grade D no.30 (ASTM D 226-97a), sur tous les revêtements de substrats; ou l'équivalent tel que requis par les codes locaux et nationaux en vigueur.

2.2.1.3 Une (1) couche interne d'une membrane résistante aux intempéries d'un non-tissé de polypropylène (ASTM E-1677-1695) et une (1) couche externe d'une membrane de papier grade D no.30 (ASTM D 226-97a).

2.2.1.4 Une (1) application de la membrane HYDROFLEX d'Adex (WO ou SEAL), y compris le traitement de joints et une (1) couche externe d'une membrane de papier grade D no.30 (ASTM D 226-97a). Voir la section de garantie 1.11.1.

REMARQUE : Sélectionner la membrane HYDROFLEX pour une garantie accrue.

2.2.1.5 Pour les autres configurations, y compris les fourrures, et les nattes de drainage, veuillez consulter un représentant Adex.

REMARQUE : Il est recommandé d'installer un papier de grade D No.30 (226-97a ASTM D) comme couche externe (deuxième). Cela permettra d'assurer la libération appropriée de la couche de base de stuc lorsqu'elle sèchera. Des enveloppes de bâtiment en fibre non-tissé de polypropylène peuvent adhérer fortement aux couches de base de stuc. Ce problème est moindre lors de l'installation de fourrures ou d'une natte de drainage approuvée.

REMARQUE : Deux couches de MRI sont requises afin de créer une coupure capillaire entre le revêtement et le stuc.

REMARQUE : La conception et l'emplacement de tous membranes pare-air et pare-vapeur sont la responsabilité du Professionnel du bâtiment.

2.2.2 Accessoires de lattes et garnitures

2.2.2.1 Doit être conformes aux lattis et aux fourrures de la norme ASTM C847 et C1063.

2.2.2.2 La latte extérieure : Un grillage galvanisé de stuc à fourrure à même d'un de calibre minimal de 16 jauges, selon le paragraphe 9.28.4 du CNB. Une latte à losanges métalliques déployés de 1,35 kg/m2 (2,5 lb/vg2) peut également être utilisée en conformité avec les codes du bâtiment en vigueur.

2.2.2.3 Les terminaisons : Moulure métallique en « J » de calibre de 26 jauges ou un arrêt en plâtre de stuc, à emploi général avec brides élargies ou perforées.

2.2.2.4 Le renfort d'angle : fil soudé de calibre 18 jauges, renfort d'angle préformé et galvanisé fabriqué à partir d'un treillis métallique à losange de 0,059 kg/m2 (1,7 lb/vg2).

2.2.2.5 Les moulures d'affleurement en angle carré : élargies ou à brides en fonction de l'application (pour créer des coins carrés).

2.2.2.6 Les moulures d'affleurement en angle arrondi : élargies ou à brides en fonction de l'application (pour créer des coins arrondis).

2.2.2.7 Les joints de mouvement : joints de mouvement monocomposants avec une fente de 6,25 mm (1/4 ") et des taquets de 19 mm (3/4"), ou équivalent.

2.2.2.8 Les joints d'expansion : joints d'expansion en deux pièces ajustables, un ajustement au flottant de 6,25 mm (1/4") à 15.6 mm (5/8").

2.2.2.9 Les chapes de suintement : chape de suintement de fondation, avec des perforations et une bride de fixation verticale d'un minimum de88.9 mm (3-1/2").

2.2.2.10 Les pénétrations murales : des bandes de lattes métalliques à densité expansée de 1,84 kg/m2 (3,4 lb/vg2), une largeur de 100 mm (4") peuvent être utilisées autour de toutes les fenêtres, les entrées de portes et toutes ouvertures murales.

2.2.2.11 Soffites : une latte métallique à densité expansée de 1,84 kg/m2 (3,4 lb/vg2) pour emploi sur tous les soffites et les surplombs tel que démontrent les dessins.

2.2.3 Attaches mécaniques

2.2.3.1 Se référer à la section 9.28.4.6 du CNB 2010 pour attacher les supports d'enduit.

2.2.3.2 Toutes les attaches pour fixer les lattes doivent être fabriquées d'acier galvanisé.

2.2.3.3 Les attaches pour les éléments de charpente en bois :

a) Agrafes – Les agrafes doivent avoir un calibre 16 jauges avec un couronnement de 3/4" (19 mm) et doivent engager pas moins de trois brins de lattes. Elles doivent avoir une longueur suffisante afin de pénétrer les revêtements à base de bois et les éléments de charpente :
- Un minimum de 25 mm (1") dans les éléments de charpente structurels verticaux en bois, et;
- Un minimum de 44 mm (1-3/4") dans le surplomb des éléments de charpente structurelle horizontale en bois, et;
- Pour des revêtements non dérivés du bois, les agrafes devront pénétrer les éléments de charpente en bois à un minimum de 25 mm (1").

b) Clous – Des clous de toiture galva-

nisés, la tête du clou doit avoir un minimum de 11 mm (7/16") de diamètre avec une longueur (1-1/2" typiquement) suffisante afin de pénétrer les éléments de charpente en bois à un minimum de 19 mm (3/4") et doivent engager pas moins de trois brins de lattes.

c) Vis – Les vis devront pénétrer dans les éléments de charpente en bois à un minimum de 19 mm (3/4") et doivent engager pas moins de trois brins de lattes.

i. Vis pour lattes métalliques déployées : la tête mince doit avoir un minimum de 11 mm (7/16") de diamètre.

ii. Les vis pour treillis métallique en stuc ou pour la latte en fil de fer soudé : vis à tête évasée ayant une rondelle en acier galvanisé G60 avec un minimum de 25 mm (1") de diamètre (avec la fraisure au centre).

2.2.3.4 Attaches pour les éléments de charpente métallique :

a) Les vis doivent se projeter à travers les éléments de charpente pour un minimum de 9,5 mm (3/8") et ne doivent pas avoir moins de trois filets de diamètre pleins à travers l'élément de charpente.

b) Vis pour lattes métalliques déployées : la tête mince doit avoir un minimum de 11 mm (7/16") de diamètre.

c) Les vis pour le treillis métallique en stuc ou pour la latte en fil de fer soudé : vis à tête évasée ayant une rondelle en acier galvanisé G60 avec un minimum de 25 mm (1") de diamètre (avec la fraisure au centre), mais pas moins de 25 mm (1") pour treillis métallique ou pour la latte en fil de fer soudé.

2.2.3.5 Attaches pour béton et pour maçonnerie en béton :

a) Vis pour lattes métalliques déployées : la tête mince doit avoir un minimum de 11 mm (7/16") de diamètre.

b) Des broches motorisées de longueur suffisante afin de pénétrer 19 mm (3/4") ou des éléments de fixations filetées insérées à la profondeur spécifiée par le fabricant. Le diamètre de la rondelle tel qu'indiqué par le fabricant d'attaches.

2.2.4 Les matériaux de base en stuc

2.2.4.1 Sera la marque CODEMIX^{MC} de DRYMIX, mélangé en usine, un mélange exclusif contenant du sable calibré, du ciment, de la chaux, des fines et des adjuvants qui sont conçus pour :

a) Satisfaire toutes les exigences du Code national du bâtiment;

b) Réduire considérablement le retrait et la fissuration;

c) Être un mélange de production complet afin de contrôler la qualité;

d) Contenir du sable propre, calibré et mélangé;

e) Être testés selon les normes de contrôle de qualité rigoureuses ;

Propriétés typiques de CODEMIX
QUALIFICATION DES SABLES
Tests relatifs selon le CNB, la norme ASTM C144, CSA A23
CIMENT
Type GU Portland
CONTENU EN L'AIR
8 - 12%
RÉSISTANCE EN COMPRESSION
13 mPa
FIBRES
Verre résistant aux alcalins ou du nylon
TEST DE LA RÉSISTANCE À LA MOISISSURE
MIL STD-810B: Méthode 508
POIDS DU STUC
Approx. 35.16 kg par m2 ou 29.4 kg par verge carré @ épaisseur de 19mm (3/4").
TRANSMISSION ACCOUSTIQUE
OITC (Indice de transmission extérieure intérieure) 1/3 de bandes d'octave de 50 à 5000 Hz. Pris du rapport NRC/CNRC NRCC-44764 (1)

(1) Par rapport à un mur de base avec un bardage en vinyle fixé, un revêtement de 9,5 mm de stuc de ciment évalué à un score de 29 contre 25 pour le mur de base avec bardage en vinyle. Un mur de pleine épaisseur augmenterait le bénéfice pour la plupart des fréquences.

2.2.5 Détails architecturaux et moulures

2.2.5.1 Composantes :

a) Isolation – Polystyrène expansé de type 1 fabriqué à partir de matière vierge avec une densité nominale de 16 kg/m3 (1 lb/pi3) et conforme à la norme CAN-ULC S701-01. L'épaisseur est variable entre 25 mm (1") et 125 mm (5").

b) Le treillis d'armature – Treillis standard Adex, un poids nominal de 150 g/m2 (4,5 oz/vg2) de la fibre de verre ouvert et tissé, avec revêtement résistant aux alcalins.

c) L'adhésif/la couche de base – la couche de base 100% acrylique, tel que Adex BASECOAT, mélangé avec du ciment de type GU Portland.

2.2.5.2 Toutes moulures faites de polystyrène expansé (EPS) doivent être installées à la couche de base en stuc en les liant avec l'adhésif ADEX BASECOAT.

2.2.5.3 Toutes les moulures qui dépassent plus de 50 mm (2") au-delà de la couche de base doivent avoir une pente orientée vers l'extérieur (minimum de 22º) afin d'empêcher l'accumulation d'humidité.

2.2.5.4 Tous les détails, tel que les corniches et les parapets doivent avoir un contre-solin indépendamment de la pente.

2.2.6 Couche d'apprêt :

2.2.6.1 Devra être un composé acrylique, contenant de la silice, applicable au rouleau, tel que le PRIMEX, manufacturé par Systèmes ADEX Inc. L'utilisation de l'apprêt PRIMEX est fortement recommandée. Il permet d'ajouter de la profondeur à la couleur, d'accroître le pouvoir couvrant de la finition et d'en augmenter sa longévité.

2.2.7 Enduit de finition acrylique :

2.2.7.1 Devra être un produit en pâte, à base 100% acrylique, mélangé en usine, prêt pour usage, avec couleur et texture intégrées.

2.2.7.2 Sera de texture [Voir le Catalogue de spécifications d'Adex ou visiter le www.adex.ca pour voir les diverses textures].

REMARQUE: Sélectionner la fintion ELASTICOAT finish (FINE ou MEDIUM) pour obtenir la garantie prolongée.

2.2.8 Les tests effectués par des laboratoires indépendants sur les enduits spécifiés pourront être exigés par l'architecte ou le représentant du propriétaire. Les propriétés observées devront égaler ou surpasser les valeurs suivantes selon les méthodes énumérées :

MÉTHODE DE TEST
PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR
ASTM E96, Méthode A
ADHÉSION
EIMA 101.03 (Exigence > 100 Kpa)
VIELLISSEMENT ACCÉLÉRÉ
ASTM G23 (exposition 2000 hrs):
ABRASION
ASTM D968, Méthode A
RÉSISTANCE AU GEL / DÉGEL
ICBO EIFS Criteria: Section 6.5
RÉSISTANCE À LA MOISISSURE
MIL STD-810B: Méthode 508

Nom du test

Méthode de test

2.2.9 Comportement à l'incendie : Au Canada, on se réfère au Code national du bâtiment (CNB 2010) ou au code provincial, selon ce qui est applicable, à l'annexe D pour la contribution de l'enduit de ciment aux murs classés résistants au feu. Pour les murs en bois et en charpente métallique, les classements de résistance au feu peuvent être déterminés jusqu'à 90 minutes en ajoutant les contributions des composantes indiquées à l'annexe D-2.3 du code. Un calcul similaire doit être effectué pour chaque côté de l'ensemble du mur en question.

PARTIE 3 EXÉCUTION

3.1 INSTRUCTION

3.1.1 Se conformer à toutes les normes locales ainsi qu'aux instructions du fabricant pour l'installation des couches de base de stuc et les enduits de finition acrylique.

3.2 INSPECTION

3.2.1 Avant l'installation du système adex-PRIMA STUCCO, l'applicateur doit examiner le substrat de la manière suivante :

3.2.1.1 Les matériaux de revêtement extérieur doivent être du type approuvé pour un emploi conformément aux exi-

gences du Code du bâtiment et doivent être choisis pour fournir la plus grande durabilité à long terme.

3.2.1.2 Des revêtements dérivés du bois conforme au code doivent avoir un écartement de 1/8 pouce (3 mm) entre les panneaux.

3.2.1.3 Le substrat doit être examiné pour sa solidité, et/ou pour toutes autres conditions nuisibles.

3.2.1.4 Le substrat doit être exempt de poussière, de saleté, d'efflorescence et de tout autre contaminant.

3.2.1.5 Le substrat doit être exempt des dommages de l'humidité.

3.2.1.6 Aviser l'entrepreneur de tous écarts constatés qui empêchent l'installation de l'assemblage de stuc.

3.2.2 Vérifier que la membrane résistante aux intempéries et les solins sont installés conformément aux exigences des codes et des règlements applicables, ainsi qu'aux organismes compétents.

3.2.3 Vérifier que la latte est serrée, bien attachée, et que tous les accessoires sont fixés correctement.

3.2.4 Isolation : À l'endroit où l'assemblage métallique et la latte sont contigus à la structure horizontale du bâtiment, et où le travail du mur séparatif est contigu à la structure en surplomb, isoler le travail des mouvements de la structure. Installer des joints d'expansion ou des joints de mouvement afin d'absorber les déflexions tous en maintenant un soutien latéral. Encadrer les deux côtés de joints d'expansion séparément et ne pas combler les joints avec des fourrures ou des lattes.

3.2.5 Examiner les substrats, les taquets et les accessoires afin de s'assurer que le travail de stuc fini sera fidèle à la ligne, au plan, au niveau et à l'aplomb.

3.3 PRÉPARATION

3.3.1 S'assurer que les tuyaux de conduite, les câbles et les prises sont couverts de manière adéquate avant de commencer l'installation.

3.3.2 Les travaux finis adjacents (comme la brique, le bardage, le béton, etc.) doivent être protégés contre les dommages lors de l'installation du matériel dans cette section.

3.4 PRÉPARATION POUR SUBSTRATS DE MAÇONNERIE : APPLICATIONS DE COLLAGE DIRECTES

3.4.1 Vérifier que les surfaces de maçonnerie et de béton qui reçoivent les applications de collage directes de couches de base de stuc sont rugueuses, exemptes d'agents de décoffrages et sinon préparées correctement afin d'offrir le collage adéquat.

3.4.2 3.4.2Appliquer une couche uniforme du liant acrylique conformément aux recommandations et aux instructions du fabricant.

3.5 MÉLANGE DE LA COUCHE DE BASE DE STUC

REMARQUE : UTILISER TOUJOURS UN MASQUE À POUSSIÈRE APPROUVÉ LORS DU CHARGEMENT DE MATÉRIAUX SECS DANS LE MÉLANGEUR.

3.5.1 La marque CODEMIX^MC de DRYMIX est prémélangée sauf pour des quantités mesurées d'eau propre et potable. Ne pas ajouter aucun autre ingrédient. Il est important de comprendre que le produit de la marque CODEMIX^MC de DRYMIX est déjà bien mélangé. Il ne nécessite qu'un mouillage.

3.5.2 En laissant le mélangeur en marche,

3.5.2.1 Ajouter 20 litres d'eau propre et potable.

3.5.2.2 Ajouter 3 sacs de la marque CODEMIX^MC de DRYMIX (120 kg).

3.5.2.3 Ajouter approximativement 18 litres d'eau.

3.5.2.4 Ajouter 3 sacs de la marque CODEMIX^MC de DRYMIX (120 kg).

3.5.3 Pour l'application d'une couche brune SEULEMENT; jusqu'à 5 kg de couche de base de sable, respectant les normes ASTM C144, peut être ajouté en option par sac de 40 kg de CODEMIX^MC de DRYMIX.

3.5.4 Lorsque tout le matériel est dans le mélangeur, mélangé pendant environ 2 à 3 minutes jusqu'à ce qu'aucune des parties sèches soient évidentes. À ce stade, le mélange doit être légèrement humide ou à un écoulement supérieur à celui souhaité pour l'étalement.

3.5.5 Arrêter le mélangeur pendant 10 à 20 minutes. Ceci permettra aux chaux de grossir et à tous les autres ingrédients d'absorber l'eau. Le mélange continuera à épaissir (la chaux peut nécessiter jusqu'à 30 minutes pour atteindre sa plasticité optimale, donc une période plus longue est toujours plus désirable).

3.5.6 Redémarrer le mélangeur pour une moitié de minute avant d'ajouter de l'eau supplémentaire. Ajouter de l'eau prudemment.

3.5.7 Mélanger pour 1 à 2 minutes de plus. Une fois que le matériel a son eau requise, un changement minimal sera ressenti lors de l'application.

3.5.8 Couvrir le mélangeur en temps chaud. Utiliser le mélange dans la 1,25 heure suivant la phase finale de mélange.

3.6 INSTALLATION DE STUC DE LA MARQUE CODEMIX^MC DE DRYMIX

3.6.1 L'épaisseur appliquée du stuc de la première couche (couche d'accrochage) et de la deuxième couche (couche de finition) sera conforme aux codes du bâtiment locaux.

3.6.2 Appliquer les couches de base de stuc de la marque CODEMIX^MC au panneau mural ou à la surface de soffite sans interruption ou joints de reprise à l'aide de truelle ou de machine.

3.6.3 Appliquer une première couche épaisse de 10 mm à 13 mm (3/8" à 1/2") avec des matériaux et une pression suffisante afin d'intégrer complètement la latte. S'assurer que la couche de finition est suffisamment épaisse afin de permettre un marquage uniforme et peu profond (éraflure) de la surface de l'enduit de ciment.

3.6.4 Marquer la surface de la première couche à une profondeur d'approximativement 2 mm (1/8") dès que le matériel en stuc est ferme. Les surfaces verticales doivent être marquées horizontalement.

REMARQUE:Sélectionner la méthode classique ou la méthode du double encollage ci-dessous.

3.6.5 **Méthode conventionnelle**, faites la cure de la première couche d'accrochage pour un minimum de sept (7) jours avant d'appliquer la seconde couche sur les zones de soffite et sur les murs. S'assurer que la première couche a complètement durci avant l'application de la deuxième couche.

3.6.6 Appliquer ensuite une deuxième couche de stuc d'une épaisseur de 9 mm à 12 mm (3/8" à 1/2") sur la première couche avec une pression et du matériel suffisant afin d'assurer une liaison étroite et uniforme de la première couche. Employer un vaporisateur pour appliquer une fine couche d'eau propre à la première couche, selon les besoins, de manière à humidifier seulement. Ne pas saturer. Permettre aux reflets de l'eau de disparaître avant d'appliquer la deuxième couche.

3.6.7 Après qu'elle a mûri (et que l'humidité est toujours présente), damer la deuxième couche pour que la surface soit raisonnablement droite et lisse, en remplissant les défauts de la surface avec de l'enduit de ciment et en utilisant la truelle jusqu'à la réalisation d'une surface uniforme.

3.6.8 **Méthode du double encollage**, sauf sur les soffites ou sur la construction à cadre ouvert, permettre à la première couche de durcir jusqu'à ce qu'elle soit dure et assez rigide pour accepter la seconde sans fissuration ou déformation.

REMARQUE :La méthode du double encollage pour l'application de couches successives est recommandée. Cette procédure a peu ou pas de délais entre l'application de la deuxième couche et de la première couche. Les avantages de la méthode du double encollage sont :

a) la création d'une meilleure liaison entre les deux couches;
b) une cure uniforme de la couche de base, et;
c) une réduction des délais du projet.

Cette méthode n'est pas recommandée pour la construction à cadre ouvert (surfaces verticales et horizontales) ou sur les soffites.

Appliquer une deuxième couche de stuc d'une épaisseur de 9 mm à 12 mm (3/8" à 1/2") sur la première couche avec une pression et du matériel suffisant afin d'assurer une liaison étroite et uniforme de la première couche. Une humidité suffisante doit rester dans la couche éraflée afin d'empêcher le mouillage au préalable. Employer un vaporisateur pour appliquer une fine couche d'eau propre à la première couche, selon les besoins, de manière à humidifier seulement. Ne pas saturer ou ne pas permettre un lavage à fond.

3.6.9 Damer la deuxième couche pour une surface raisonnablement droite et lisse, en remplissant les défauts de la surface avec de l'enduit de ciment et en utilisant la truelle jusqu'à la réalisation d'une surface uniforme après qu'elle soit mûrie et que l'humidité est toujours présente.

REMARQUE :Le processus de lissage densifie la liaison, améliore les caractéristiques de la résistance à l'eau, fournit une surface appropriée pour l'application d'enduit de finition et est particulièrement avantageux pour les enduits de finition acryliques.

3.6.10 L'épaisseur totale du stuc de la marque CODEMIX^MC de DRYMIX devra être de 19 mm (3/4 pouce) ou conforme aux exigences de l'épaisseur de codes de bâtiment locaux.

3.6.11 Après l'application, faites la cure de la seconde couche pour un minimum de sept (7) jours avant de commencer l'application d'enduit de finition.

3.7 APPRÊT

3.7.1 Une couche d'apprêt PRIMEX (de même couleur que la finition) sera appliquée uniformément sur toute la surface, à l'aide d'un rouleau à peinturer 10 mm (3/8").

3.7.2 La couche d'apprêt PRIMEX devra être sèche avant la pose de l'enduit de finition.

3.8 ENDUIT DE FINITION

3.8.1 Une couche compacte d'enduit de finition, de texture [voir au CATALOGUE ADEX], sera appliquée à la truelle, à une épaisseur égale à celle de l'agrégat le plus gros, de façon continue, en maintenant un côté humide. Elle sera nivelée immédiatement pour lui donner une apparence uniforme et sans reprise.

3.8.2 Ne pas appliquer les enduits de finition en plein soleil.

3.8.3 Ne pas appliquer les enduits de finition sur les parois où il y aura installation de mastic d'étanchéité.

3.8.4 Les conditions météorologiques ont une influence sur les temps de manipulation et de séchage des enduits de finition.

3.9 PROTECTION

3.9.1 S'assurer que l'entrepreneur général protégera tous les travaux contre les infiltrations et les dommages par l'installation sans délai des solins et des mastics d'étanchéité nécessaires.

3.9.2 Fournir une protection contre la saleté, l'eau, l'humidité élevée et le gel, jusqu'à ce que les matériaux soient entièrement secs.

3.10 NETTOYAGE

3.10.1 Les matériaux abandonnés par l'installateur devront être enlevés.

3.10.2 L'installateur devra nettoyer les surfaces et matériaux adjacents.

TOUTE DEMANDE DE MODIFICATION À CE DEVIS ET À LA PROCÉDURE D'APPLICATION DOIT ÊTRE AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR SYSTÈMES ADEX INC.

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-PRIMA STUCCO. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.**SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

CENTRE DES AFFAIRES
7911, Marco Polo
Montréal (Québec) Canada H1E 1N8
www.**adex.ca**
T 514-648-1213 | **F** 514-648-9597

Septembre 2014